

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 239

Artikel: Etat civil : Breuleux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etat civil

BREULEUX.

Mois d'Avril Mai et Juin 1902.

Naissances.

Avril — Du 10. Paratte Paul Jean Eugène, fils de Louis et de Cécile née Willemain, aux Breuleux. — Du 27. Jeandupenx Marie Augusta Lucie, fille de Alfred et de Hermine née Boillat aux Breuleux. — Du 27. Jeandupenx Paul Alphonse, fils de Alfred, et de Hermine née Boillat, aux Breuleux. — Du 29. Gigon Marie Louise Emélie, fille de Albin et de Elia née Theurillat, aux Breuleux.

Mai — Du 7. Joly Marie Louise Agathe Joséphine, fille de Luc et de Thérésine née Paratte aux Breuleux. — Du 15. Froidevaux Firmin Arthur fils de Paul et de Hermine née Froidevaux, aux Breuleux. — Du 16. Gigandet Norbert Aurèle, fils de Léonard et de Maria née Theurillat aux Breuleux. — Du 17. Aubry François Xavier, fils de Théodore et de Louise née Girardin à La Chaux. — Du 17. Aubry Denise Marie Adèle, fille de Théodore et de Louise née Girardin, à La Chaux, — Du 18. Froidevaux Robert, Numa, fils de Elie, et de Angèle née Donzé, aux Vacheries des Breuleux. — Du 21. Schmidt Marguerite Adéline Marie, fille de Louis et de Louisa née Patois, aux Breuleux. — Du 26. Paratte Jules Joseph, fils de Arnold et de Marie née Chalet, aux Breuleux.

Juin — Du 3. Boillat Maurice Paul, fils de Aurèle et de Hermine née Joly à la Chaux. — Du 4. Donzé Robert Numa, fils de Aurèle et de Estelle née Paratte, aux Breuleux. — Du 8. Caldelari Michel, fils de Jean-Baptiste, et de Anna née Huguenin, aux Breuleux. — Du 13. Hamel Jean Emile, fils de Aurèle et de Marie née Boillat, aux Breuleux. — Du 20. Aubry Véronique Thérésine, fille de Jules et de Régina née Aubry, à la Chaux. — Du 23. Aubry Isabelle Lina Marie, fille de Céline et de Marie née Bouverat, aux Breuleux. — Du 26. Boillat Laurent Numa, fils de Paul et de Julia née Chapatte, à la Chaux.

Mariages.

Avril — Du 18. Paratte Paul Joseph, fils Joseph, au Cerneuveusil et Froidevaux Julia, fille Adolphe, au Cerneuveusil. — Du 21. Boillat Léon Paul, fils Alcide, aux Breuleux, et Crétin Julie, fille de Xavier, à Soulece.

Mai — Du 5. Boillat Victor Joseph de La Chaux, et Régina Willemain, fille François, aux Breuleux. — Du 6. Froidevaux François, fils de Jules, aux Breuleux, et Taillard Marie, fille de Emile, aux Emibois. — Du 27. Chapatte Alfred, fils Constant, à La Chaux, et Hamel Maria, fille de Arsène, au Roselet.

Juin — Du 6. Baume Louis Alexandre, fils de Vénuste, aux Rayières, et Noirjean Cécile, aux Chaux des Breuleux. — Du 6. Boillat Paul, fils Arsène à Sur Angosse, et Paratte Angèle, fille de Eugène, aux Breuleux. — Du 20. Froidevaux Joseph, fils Joseph, Derrière Chalery, et Joly Stéphanie, fille de Eugène, à la Combate du Pas. — Du 28. Triponez Aurèle, fils de Joseph, aux Breuleux, et Rebetez Julia, fille de Edouard, aux Breuleux.

Décès.

Avril — Du 1^{er}. Frézard Jean Emile, fils de Joseph, à la Chaux, né en 1892. — Du 14. Baume Jean Emile, époux de Euphrasie née Jobin, à La Chaux, né en 1849. — Du 29. Beurret Eusèbe François, époux de Marie née Boillat, aux Breuleux, né en 1847.

Mai — Du 25. Boillat Jeanne Marie Alvina, fille de Jules, aux Breuleux, née en 1881. — Du 27. Paratte Jules Joseph, fils de Arnold, aux Breuleux, né en 1902. — Du 28. Baume née Bilat Zéline, veuve de Jean, aux Envers, née en 1818. — Du 29. Bilat Lucie Bernadette, fille de Adrien, aux Breuleux, née en 1898.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 237 du *Pays du Dimanche* :

904. ANAGRAMME.

Chien, Niche, Chine.

905. MOT CARRÉ SILLABYQUE.

FA ROU CHE
ROU TI NE
CHE NE VIS

906. USAGES ET COUTUMES

LE MARIAGE.

Sous Louis XII et Anne de Bretagne, les jeunes filles se mariaient en robe rouge, écarlate ou vermeille.

907. DOUBLE ACROSTICHE.

F O N
A M I
N O E
T O C
E T E

Ont envoyé des *solutions patielles* : MM. Le Pilié du Cercle Industriel à Neuveville ; Oscar de la Thio à Cornol ; Jenny, l'ouvrière à Cornol ; Noldi et Idseen, cultivateurs à Sarmendorf ; Le Tirtée féminin de Sarnen ; Un descendant des anciens héros de la *Maze* à Porrentruy.

912. CHARADE FANTAISISTE.

Un oiseau très friand du fruit de l'amandier, De celui qu'enveloppe une mince coquille S'entend : voilà mon *un*. — Animal carnassier Et féroce dont l'œil d'un sinistre feu brille, C'est ce qui paraît dans mon *second*. — Le *un* [meur

Avec le bon tabac qu'on récolte à Manille, Ami, dans mon *entier* trouvera son bonheur.

913. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

LA CARTE

Le politique visite le lieu des combats sur la carte ; d'un bon repas pour faire choix le gourmand la carte consulte ; le fou voit souvent tout son argent emporté sur une carte ; et, plus tard, je perds aussi la liberté si je perds la carte.

914. USAGES MONDAINS.

CORNER L'ASSIETTE, CORNER L'EAU.

Quelle est l'origine de cette formule : *Corner l'assiette, corner l'eau* ?

915. TRIANGLE SYLLABYQUE.

Tel est aujourd'hui mon *premier*,
— Qui déjà pense au *deuxième*,
— Astre. — Ville est mon *quatrième*,
Et cing a sa place au grenier.

1. XX XXX XX XX XXX
2. XXX XX XX XX
3. XX XX XX
4. XX XX
5. XXX

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 12 courant*.

Publications officielles

Mise au concours

Ensuite de démission la place de chef de section militaire pour les communes de St-Ursanne, Montmelon, Montenol, Ocourt et Seleute. S'inscrire jusqu'au 15 août chez M. le major Béchir à Porrentruy, en envoyant le livret de service.

— La place de facteur messager à Vendlincourt, s'adresser jusqu'au 5 août à la Direction du IV^e arrondissement.

Convocations d'assemblées.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée paroissiale le 10 à 12 h. pour décider si l'on vendra l'ancienne cure de Bassecourt.

Courchapoix. — Le 10 à 2 h. pour s'occuper de la démission du receveur de la Caisse d'hospice, statuer sur l'impôt communal et sur un procès.

Courfaivre. — Le 27 à 9 h. 1/2 pour décider des réparations à un chemin et passer la liste du bétail.

Hiécourt. — Le 10 août à 1 1/2 pour voter une subvention pour les frais d'étude du chemin de fer de la Lucelle et nommer deux membres de la commission d'assistance.

Soyhières. — Le 3 août pour nommer le maire, un conseiller et le vice-président.

Vermes. — Le 3 à midi pour se prononcer sur une prise d'actions en faveur de l'asile d'Heiligenchwendi, décider si on participera aux frais de construction d'une route Elay-Envierier, et si l'on participera aux frais d'étude du tracé du chemin de fer Delémont-Mervelier.

Bons mots

Un dessin de la *Croix de Marseille* représente un fonctionnaire donnant des ordres à un garde-champêtre, et le dialogue résume très exactement la politique ministérielle :

— Faudra f... les Sœurs dehors.

— Et si elles résistent ?

— Faudra les f... dedans.

Un Journal prétend qu'au cours d'une des dernières manifestations à Paris en faveur des sœurs un brave homme arrêté par la police a eu la présence d'esprit de répondre comme il suit au commissaire qui l'interrogeait.

— Votre nom ?

— Daurignac.

— Votre prénom ?

— Romain.

Le prisonnier a été relâché immédiatement.

Côte de l'argent

du 20 Juillet 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 94. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 96. — le kilo.

G. Moritz, gérant. Editeur-Imprimeur.